

# Avant-propos

Les temps changent, les épreuves de Français du baccalauréat aussi. Les nouvelles modalités des Épreuves Anticipées de Français sont devenues opérationnelles en juin 2002. La phase de rodage est ainsi terminée.

Mais ces nouvelles modalités – écrites et orales – ne sont pas sans désarçonner encore nombre de postulants. C'est pourquoi nous proposons aux 500 000 candidats aux Épreuves de Français de Première, un ouvrage approfondi, méthodique et illustré, qui leur permettra, pas à pas, de comprendre et de résoudre certaines questions méthodologiques délicates.

Ceci dit, les candidats doivent savoir qu'ils doivent avant toute chose disposer des prérequis indispensables :

## ➡ Une expression correcte, sinon parfaite

Une copie, même bien conduite, mais plombée par une multitude de fautes – élémentaires – d'orthographe et de syntaxe aura du mal à franchir le cap de la moyenne. Il ne faut pas, à cet égard, adopter la politique de l'autruche. L'expression, cela s'améliore, cela se corrige à la fois par de la vigilance et si nécessaire par des « révisions » basiques.

## ➡ Une connaissance nécessaire et suffisante des bases du programme

Par exemple les points-clés de la versification, de la rhétorique et des objets d'étude. Les cours de Seconde et de Première, l'usage régulier de votre manuel devraient suffire. Si tel n'était pas le cas, complétez votre parcours par l'utilisation d'ouvrages d'approfondissement, tels ceux de la collection « Réseau ». Et si vous voulez apprendre en vous amusant, pratiquez assidûment le QCM *Français Premières – Toutes séries* paru aux éditions Ellipses.

### ➡ **Un entraînement régulier et contrôlé**

Certes le coup de collier avant le bac ou le bac blanc est nécessaire mais il n'est efficace que s'il est précédé d'une mise en pratique continue qui comprend aussi bien les recherches préalables pour un devoir à faire à la maison que la lecture attentive des corrections du professeur et du corrigé fait en classe. Mais encore le parcours de quelques bonnes copies, celles des meilleurs de vos camarades et celles qui figurent dans ce volume.

N.B. : Les titres signalés par l'\* font l'objectif d'une étude dans les collections « Réseau » et « Résonances » chez Ellipses.

# Instructions Officielles

Épreuves de français applicables à compter de la session 2002 des épreuves anticipées des baccalauréats général et technologique (B.O. n° 26, 28 juin 2001 ; extraits).

Les définitions des épreuves écrites et orales de français suivantes sont applicables à compter des épreuves anticipées de la session 2003 des examens des baccalauréats général et technologique, organisées en juin 2002.

Les épreuves anticipées de français vérifient les compétences acquises en français tout au long de la scolarité et portent sur les contenus du programme de la classe de première.

Elles évaluent les **compétences** et **connaissances** suivantes :

- maîtrise de la langue et de l'expression orale et écrite ;
- aptitude à lire, à analyser et à interpréter des textes ;
- aptitude à tisser des liens entre différents textes pour dégager une problématique ;
- aptitude à mobiliser une culture littéraire ;
- fondée sur les travaux conduits en cours de français, sur des lectures et une expérience personnelles ;
- aptitude à construire un jugement argumenté et à prendre en compte d'autres points de vue que le sien ;
- exercice raisonné de la faculté d'invention.

**Épreuve écrite** : durée 4 heures ; coefficients 3 en série L, 2 en séries ES et S, 2 en séries

STT, SMS, STL, STI, hôtellerie, techniques de la musique et de la danse. Les sujets prennent appui sur un **ensemble de textes** (corpus) distribués au candidat, éventuellement accompagnés par un document iconographique si celui-ci contribue à la compréhension ou enrichit la signification de l'ensemble. Ce corpus pourra également consister en une œuvre intégrale brève ou un extrait long (n'excédant pas trois pages). Il doit être représentatif d'un ou de plusieurs objets d'étude du programme de première imposés dans la série du candidat, et ne doit pas réclamer, à celui-ci, un temps de lecture trop long.

**Une ou deux questions portant sur le corpus** et appelant des réponses rédigées peuvent être proposées aux candidats. Elles font appel à leurs compétences de lecture et les invitent à établir des relations entre les différents documents et à en proposer des interprétations. Ces questions peuvent être conçues de façon à aider les candidats à élaborer l'autre partie de l'épreuve écrite, la partie principale consacrée à un travail d'écriture.

Lorsque de telles questions sont proposées, le barème de notation est explicitement indiqué, le nombre de points attribué aux questions n'excède pas 4 points dans les sujets des séries générales et 6 points dans les sujets des séries technologiques.

Qu'il soit ou non accompagné de questions, le sujet offre aux candidats le choix entre trois types de travaux d'écriture, liés à la totalité ou à une partie des textes étudiés : un commentaire ou une dissertation ou une écriture d'invention. Cette production écrite est notée au minimum sur 16 points pour les sujets des séries générales et sur 14 points pour les sujets des séries technologiques quand elle est précédée de questions, sur vingt dans toutes les séries quand il n'y a pas de questions.

**Le commentaire** porte sur un texte littéraire. Il peut être également proposé au candidat de comparer deux textes. En séries générales, le candidat compose un devoir qui présente de manière organisée ce qu'il a retenu de sa lecture, et justifie son interprétation et ses jugements personnels. En séries technologiques, le sujet est formulé de manière à guider le candidat dans son travail.

**La dissertation** consiste à conduire une réflexion personnelle et argumentée à partir d'une problématique littéraire issue du programme de français. Pour développer son argumentation, le candidat s'appuie sur les textes dont il dispose, sur les « objets d'étude » de la classe de première, ainsi que sur ses lectures et sa culture personnelle.

**L'écriture d'invention** contribue, elle aussi, à tester l'aptitude du candidat à lire et comprendre un texte, à en saisir les enjeux, à percevoir les caractères singuliers de son écriture. Elle permet au candidat de mettre en œuvre d'autres formes d'écriture que celle de la dissertation ou du commentaire. Il doit écrire un texte, en liaison avec celui ou ceux du corpus, et en fonction d'un certain nombre de consignes rendues explicites par le libellé du sujet.

L'exercice se fonde, comme les deux autres, sur une lecture intelligente et sensible du corpus, et exige du candidat qu'il se soit approprié la spécificité des textes dont il dispose (langue, style, pensée), afin d'être capable de les reproduire, de les prolonger, de s'en démarquer ou de les critiquer. En aucun cas on ne demande, le jour de l'examen, l'écriture de textes de pure imagination, libre et sans contrainte. Le document iconographique, s'il est joint au corpus, ne peut servir que de support. En aucun cas il ne sera demandé d'en faire une étude pour lui-même.

L'écriture d'invention peut prendre des formes variées. Toutefois, comme elle se fonde sur les contraintes littéraires des genres inscrits au programme de la classe de première, et qu'elle doit se prêter à une évaluation objective des correcteurs, elle s'inscrit dans les orientations suivantes :

- article (éditorial, article polémique\*, article critique — éloge ou blâme —, droit de réponse...);
- lettre (correspondance avec un destinataire défini dans le libellé du sujet, lettre destinée au courrier des lecteurs, lettre ouverte, lettre fictive d'un des personnages présents dans un des textes du corpus...);
- monologue délibératif, dialogue (y compris le dialogue théâtral);
- discours devant une assemblée;
- essai;
- récit à visée argumentative sous forme de fable, d'apologue\*...

Pour la série littéraire, on ajoutera :

- amplification (écriture dans les marges ou les ellipses\* du texte), parodie et pastiche.

**Épreuve orale** : durée : 20 minutes ; préparation : 30 minutes ; coefficient : 2 pour les séries L, ES, S, STT (spécialités action et communication, commerciales, action et communication administratives).

Coefficient : 1 pour les séries STL, SMS, STI, hôtellerie, techniques de la musique et de la danse, STT (spécialités comptabilité et gestion, informatique et gestion).

**Finalités** : l'examen oral a pour but d'évaluer la capacité du candidat à mobiliser ses connaissances. Il doit lui permettre de manifester ses compétences de lecture, d'exprimer une sensibilité et une culture personnelles et de manifester sa maîtrise de l'expression orale ainsi que son aptitude à dialoguer avec l'examineur.

#### **Définition : le déroulement de l'épreuve.**

L'examen oral se déroule en deux parties de chacune 10 minutes qui s'enchaînent et sont précédées d'un temps de préparation de 30 minutes. Le temps consacré à accueillir le candidat et à remplir la fiche d'évaluation est d'environ 10 minutes. Ainsi il n'est imputé ni sur le temps de préparation ni sur celui consacré à l'épreuve.

Chacune de ces deux parties est évaluée sur 10 points.

**La première partie de l'épreuve** : dans la première partie de l'épreuve, le candidat rend compte de la lecture qu'il fait d'un texte choisi par l'examineur dans le descriptif des lectures et activités. Cette lecture est orientée par une question initiale à laquelle il doit répondre en partant de l'observation précise du texte, en menant une analyse simple et en opérant des choix afin de construire une démonstration. On n'attend donc de lui ni une étude exhaustive du texte ni la simple récitation d'une étude faite en classe.

**Le choix de l'extrait** : en aucun cas le candidat n'est interrogé, pendant cette partie de l'épreuve, sur les lectures cursives.

L'extrait est tiré d'un des groupements de textes ou d'une des œuvres intégrales étudiées en lecture analytique figurant sur le descriptif des lectures et activités.

Trois possibilités sont offertes à l'examineur qui adapte ses attentes et son évaluation à la possibilité qu'il a retenue :

- interroger sur un texte ou un extrait de texte figurant dans un des groupements de textes ;
- interroger sur un extrait – ayant fait l'objet d'une explication en classe – tiré d'une des œuvres intégrales étudiées en lecture analytique ;
- interroger sur un extrait – n'ayant pas fait l'objet d'une explication en classe – tiré d'une des œuvres intégrales étudiées en lecture analytique.

**La longueur de l'extrait** : la longueur du texte ou de l'extrait à étudier ne peut être fixée dans l'absolu. Elle dépend en fait de la question posée et des éléments de réponse à rechercher dans le texte. On s'en tiendra donc à une limite inférieure (une demi-page, ou moins dans le cas d'une forme poétique brève...) et à une limite supérieure (une page et demie, éventuellement deux pages pour un texte théâtral).

**La question** : une question écrite amène le candidat à étudier, en lien avec l'objet d'étude ou les objets d'étude retenu(s), un aspect essentiel du texte. Elle est formulée avec clarté et évite toute utilisation abusive de termes techniques susceptibles de mettre le candidat en difficulté. Elle appelle une interprétation, fondée sur l'observation précise du texte.

**L'exposé du candidat :** le candidat fait une lecture à haute voix de la totalité ou d'une partie du texte à étudier, avant son exposé ou au cours de son exposé au choix de l'examineur.

L'exposé est ordonné. Il prend constamment appui sur le texte proposé mais ne peut consister en un simple relevé. Il présente, de façon libre mais adaptée, les éléments d'une réponse organisée à la question posée.

L'examineur n'intervient que de façon très exceptionnelle :

– pendant la durée de l'exposé, seulement si le propos du candidat tourne court ;

– à la fin de cet exposé, s'il juge indispensable de vérifier la compréhension littérale du texte par le candidat.

**La deuxième partie de l'épreuve :** la seconde partie de l'épreuve est un entretien, pendant lequel l'examineur s'attache à conduire un dialogue permanent avec le candidat.

#### **Les objectifs de l'entretien**

L'examineur ne se livre pas à un « corrigé » de la première partie de l'épreuve. Il veille à ne pas exiger du candidat la récitation pure et simple d'une question de cours. Il cherche au contraire :

– à ouvrir des perspectives ;

– à approfondir et à élargir la réflexion, en partant du texte qui vient d'être étudié pour aller vers :

- l'œuvre intégrale ou le groupement d'où ce texte a été extrait ;
- une des lectures cursives proposées en relation avec le texte qui vient d'être étudié ;
- l'objet d'étude ou les objets d'étude en relation avec le texte qui vient d'être étudié ;

– à évaluer les connaissances du candidat sur l'œuvre ou l'objet d'étude ;

– à apprécier l'intérêt du candidat pour les textes qu'il a étudiés ou abordés en lecture cursive ;

– à tirer parti des lectures et activités personnelles du candidat.

**La conduite de l'entretien :** en liaison avec l'objet ou les objets d'étude, l'examineur cherche à évaluer un ensemble de connaissances et de compétences issu des lectures de l'année. Il ouvre le plus possible cet entretien aux lectures et aux activités personnelles du candidat, telles qu'elles sont mentionnées sur le descriptif. Pour cette raison, l'examineur s'appuie sur les propos du candidat et conduit un dialogue ouvert. Il évite les questions pointillistes.

**Évaluation de l'épreuve orale :** l'examineur se donne pour principes, dans les appréciations qu'il porte :

– d'utiliser toute l'échelle de notation ;

– de valoriser les éléments de réussite plutôt que de pénaliser les carences ;

– de valoriser la culture personnelle manifestée à bon escient par le candidat.

Il importe, dans ce processus, de prendre en compte le caractère oral de l'épreuve. On proposera donc une évaluation dans les trois grands domaines que l'on peut alors considérer comme essentiels : l'expression, la réflexion, les connaissances.

Le tableau qui suit résume, pour chacune des deux parties de l'épreuve, les principales connaissances et compétences faisant l'objet de cette évaluation :

	EXPOSÉ	ENTRETIEN
Expression et communication	Lecture correcte et expressive Qualité de l'expression et niveau de langue orale Qualités de communication et de conviction	Aptitude au dialogue Qualité de l'expression et niveau de langue orale Qualités de communication et de conviction
Réflexion et analyse	Compréhension littérale du texte Prise en compte de la question Réponse construite, argumentée et pertinente, au service d'une interprétation Références précises au texte	Capacité à réagir avec pertinence aux questions posées pendant l'entretien Qualité de l'argumentation Capacité à mettre en relation et à élargir une réflexion
Connaissances	Savoirs linguistiques et littéraires Connaissances culturelles en lien avec le texte	Savoirs littéraires sur les textes, l'œuvre, l'objet ou les objets d'étude Connaissances sur le contexte culturel

**Documents :** les documents nécessaires.

L'examineur reçoit à l'avance les descriptifs des lectures et activités des candidats qu'il aura à évaluer.

Les photocopies des textes étudiés en lecture analytique ne figurant pas dans les manuels sont jointes aux descriptifs.

**Pour l'épreuve, le candidat apporte :**

- son exemplaire du descriptif des lectures et activités ;
- deux exemplaires du manuel en usage dans sa classe ;
- un jeu de photocopies des textes ne figurant pas dans le manuel, identique à celui qui a été adressé à l'examineur ;
- deux exemplaires des œuvres intégrales étudiées.

Le jour de l'épreuve, l'examineur apporte les descriptifs des lectures et activités qu'il a reçus ainsi que les textes photocopiés joints.

**Les fiches d'évaluation individuelles** des candidats ainsi que **les bordereaux de notation** sont remis aux examinateurs avant l'épreuve. Tous les candidats scolaires présentent un « descriptif des lectures et activités ». En cas d'absence du descriptif, l'examineur le mentionne au procès-verbal et procède tout de même à l'interrogation à partir d'un texte de son choix et après discussion avec le candidat sur le travail accompli et les lectures faites dans l'année.

**Le descriptif :** en vue de l'examen oral, le professeur rédige pour l'ensemble des élèves de sa classe un « descriptif des lectures et activités » réalisées pendant l'année. Ce descriptif des lectures et activités peut s'élaborer progressivement, au cours de l'année, dans un travail concerté avec les élèves. Il présente une série d'éléments apportant à l'examineur les informations nécessaires sur le travail réalisé par le candidat pendant son année de première. Il précise de ce fait le titre et

la problématique de chaque séquence ainsi que l'objet (ou les objets) d'étude qui est ou sont abordé(s). Il indique également les textes (groupement ou œuvre intégrale) étudiés à l'intérieur de chaque séquence et la démarche retenue pour cette étude (lectures cursives ou analytiques, approches d'ensemble retenues pour l'étude des œuvres intégrales).

Il mentionne obligatoirement et clairement – afin de faciliter le travail des examinateurs – le manuel utilisé dans la classe, l'édition des œuvres intégrales et les références très précises des différents textes indiqués : édition, chapitre, page, début et fin de l'extrait. Il donne, le cas échéant, quelques indications sur les activités complémentaires – en particulier orales – proposées à la classe et sur le travail personnel de l'élève.

**Le descriptif est signé par le professeur et visé par le chef d'établissement.** Un exemplaire est remis à l'élève.

La mise en page – linéaire ou tabulaire – et la présentation de ces indications sont laissées à l'appréciation de chaque professeur ou de

chaque équipe pédagogique. Dans tous les cas on veillera à préserver la concision et la lisibilité de ce document.

Les candidats individuels ou les candidats issus des établissements scolaires hors contrat présentent l'épreuve dans les mêmes conditions que les candidats scolaires. Le « descriptif des lectures et activités » est alors constitué par le candidat lui-même en conformité avec les programmes de la classe de première.

**La fiche d'évaluation :** la question et les références du passage à étudier sont indiquées par écrit au candidat, au moyen d'une fiche qui lui est remise et qu'il signe avant de commencer sa préparation. Le modèle de fiche est porté en annexe. Après la prestation du candidat, l'examineur porte ses appréciations sur cette fiche pour chaque partie de l'épreuve ainsi que le nombre de points sur 10 attribués à la première partie et à la seconde partie. Il signe la fiche complétée. Seule la note globale sur 20 est reportée sur le bordereau de notation.

# Mode d'emploi

➡ Vous avez des difficultés de méthode en français. C'est dommage mais ce n'est pas irrémédiable. Le corpus de l'écrit vous inquiète, l'épreuve orale vous angoisse. Alors ce volume est fait pour vous.

➡ Vous ressentez le besoin d'affiner et d'approfondir, de parcourir, exemples à l'appui, les 5 (ou 7 en série L) objets d'étude du programme. Cet ouvrage est fait pour vous.

➡ Vous désirez travailler efficacement et si possible rapidement. Voici quelques parcours possibles dans ce volume :

- **Parcours sélectif par type d'exercice**

Comment faire un commentaire littéraire, réaliser un travail d'invention, préparer une lecture analytique ? Consultez le mode d'emploi et lisez la section correspondante, crayon ou surligneur à la main.

- **Parcours sélectif par objet d'étude**

Si vous avez un devoir à préparer sur tel ou tel objet d'étude, consultez la tables des matières et les sujets correspondants, non que vous y trouviez des solutions toutes faites – ce n'est pas notre style – mais parce que vous pouvez vous servir de ce volume comme d'une boîte à idées.

- **Parcours systématique pour candidat régulier**

Pratiquez ce volume systématiquement en fonction de l'avancement du programme en classe. Revoyez-le avant le bac blanc ou avant le jour J.

# Objet d'étude 1

## Le roman et ses personnages : visions de l'homme et du monde

– écrit et oral, toutes séries –



### DOCUMENT 1

Balzac, *Le père Goriot*\*

chapitre II, « L'entrée dans le monde » (1835)

*Vautrin, chef de la pègre et forçat évadé, expose ici à Rastignac, jeune provincial ambitieux sans fortune, ses principes pour réussir sans scrupule dans la vie. Il pose un regard lucide et cynique sur la vie parisienne.*

Je vous défie de faire deux pas dans Paris sans rencontrer des manigances infernales. Je parierais ma tête contre un pied de cette salade que vous donnerez dans un guêpier chez la première femme qui vous plaira, fût-elle riche, belle et jeune. Toutes sont bricolées par les lois, en guerre avec leurs maris à propos de tout. Je n'en finirais pas s'il fallait vous expliquer les trafics qui se font pour des amants, pour des chiffons, pour des enfants, pour le ménage ou pour la vanité, rarement par vertu, soyez-en sûr. Aussi l'honnête homme est-il l'ennemi commun. Mais que croyez-vous que soit l'honnête homme ? À Paris, l'honnête homme est celui qui se tait, et refuse de partager. Je ne vous parle pas de ces pauvres ilotes<sup>1</sup> qui partout font la besogne sans être jamais récompensés de leurs travaux, et que je nomme la confrérie des savates du bon Dieu. Certes, là est la vertu dans toute la fleur de sa bêtise, mais là est la misère. Je vois d'ici la grimace de ces braves gens si Dieu nous faisait

---

1. Référence aux esclaves à Sparte. Ici, signifie personnes de médiocres conditions, réduites à la misère.

la mauvaise plaisanterie de s'absenter au jugement dernier. Si donc vous voulez promptement la fortune, il faut être déjà riche ou le paraître. Pour s'enrichir, il s'agit ici de jouer de grands coups ; autrement on carotte<sup>1</sup>, et votre serviteur ! Si, dans les cent professions que vous pouvez embrasser, il se rencontre dix hommes qui réussissent vite, le public les appelle des voleurs. Tirez vos conclusions. Voilà la vie telle qu'elle est. Ça n'est pas plus beau que la cuisine, ça pue tout autant, et il faut se salir les mains si l'on veut fricoter<sup>2</sup> ; sachez seulement vous bien débarbouiller : là est toute la morale de notre époque. Si je vous parle ainsi du monde, il m'en a donné le droit, je le connais. Croyez-vous que je blâme ? Du tout. Il a toujours été ainsi. Les moralistes ne le changeront jamais. L'homme est imparfait. Il est parfois plus ou moins hypocrite, et les niais disent alors qu'il a ou n'a pas de mœurs<sup>3</sup>. Je n'accuse pas les riches en faveur du peuple : l'homme est le même en haut, en bas, au milieu. Il se rencontre par chaque million de ce haut bétail dix lurons<sup>4</sup> qui se mettent au-dessus de tout, même des lois ; j'en suis.



## DOCUMENT 2

Hugo, *Les Misérables*

livre III, « La boue, mais l'âme »,

chapitre « Le cloaque et ses surprises » (1862)

*Lors de l'insurrection de 1832, après la chute de la barricade, pour échapper aux soldats qui poursuivent les insurgés en fuite, Jean Valjean, ancien forçat, se réfugie dans les égouts en portant Marius, un jeune émeutier, blessé et inconscient, sur ses épaules.*

Il allait devant lui, avec anxiété, mais avec calme, ne voyant rien, ne sachant rien, plongé dans le hasard, c'est-à-dire englouti dans la Providence<sup>5</sup>.

1. Carotter = voler en argot.

2. Fricoter = faire des affaires en argot.

3. Mœurs au sens de bonnes mœurs, sens moral, bon comportement.

4. Coquins.

5. Providence : dessein divin, destin gouverné par Dieu.

Par degrés, disons-le, quelque horreur le gagnait. L'ombre qui l'enveloppait entraînait dans son esprit. Il marchait dans une énigme. Cet aqueduc du cloaque<sup>1</sup> est redoutable ; il s'entrecroise vertigineusement. C'est une chose lugubre d'être pris dans ce Paris de ténèbres. Jean Valjean était obligé de trouver et presque d'inventer sa route sans la voir. Dans cet inconnu, chaque pas qu'il risquait pouvait être le dernier. Comment sortirait-il de là ? Trouverait-il une issue ? la trouverait-il à temps ? Cette colossale éponge souterraine aux alvéoles de pierre se laisserait-elle pénétrer et percer ? Y rencontrerait-on quelque nœud inattendu d'obscurité ? Arriverait-on à l'inextricable et à l'infranchissable ? Marius y mourrait-il d'hémorragie, et lui de faim ? Finiraient-ils par se perdre là tous les deux, et par faire deux squelettes dans un coin de cette nuit ? Il l'ignorait. Il se demandait tout cela et ne pouvait se répondre. L'intestin de Paris est un précipice. Comme le prophète<sup>2</sup>, il était dans le ventre du monstre.

Il eut brusquement une surprise. À l'instant le plus imprévu, et sans avoir cessé de marcher en ligne droite, il s'aperçut qu'il ne montait plus ; l'eau du ruisseau lui battait les talons au lieu de lui venir sur la pointe des pieds. L'égout maintenant descendait. Pourquoi ? Allait-il donc arriver soudainement à la Seine ? Ce danger était grand, mais le péril de reculer l'était plus encore. Il continua d'avancer.

Ce n'était point vers la Seine qu'il allait. Le dos d'âne que fait le sol de Paris sur la rive droite vide un de ses versants dans la Seine et l'autre dans le grand égout. La crête de ce dos d'âne qui détermine la division eaux dessine une ligne très capricieuse. Le point culminant qui est le lieu de partage des écoulements, est, dans l'égout St Avoye, au-delà de la rue Michel-le-Comte, dans l'égout du Louvre, près des boulevards, et dans l'égout Montmartre, près des Halles. C'est à ce point culminant que Jean Valjean était arrivé. Il se dirigeait vers l'égout de ceinture ; il était dans le bon chemin. Mais il n'en savait rien.

Chaque fois qu'il rencontrait un embranchement, il en tâtait les angles, et s'il trouvait l'ouverture qui s'offrait moins large que le corridor où il était, il n'entrait pas et continuait sa route, jugeant avec raison que toute voie plus étroite devait aboutir à un cul-de-sac, et ne pouvait que s'éloigner du but,

---

1. Lieu destiné à recevoir les déchets, les immondices.

2. Allusion à Jonas, prophète d'Israël, qui avait été avalé par une baleine.

c'est-à-dire de l'issue. Il évita ainsi le quadruple piège qui lui était tendu dans l'obscurité par les quatre dédales que nous venons d'énumérer.

À un certain moment il reconnut qu'il sortait de dessous le Paris pétrifié par l'émeute, où les barricades avaient supprimé la circulation, et qu'il rentrait sous le Paris vivant et normal. Il eut subitement au-dessus de sa tête comme un bruit de foudre, lointain mais continu. C'était le roulement des voitures.



### DOCUMENT 3

Zola, *La Curée*\*

chapitre III, « Les démolitions » (1872)

*La Curée, dont le titre évoque la chasse et la répartition des restes du gibier entre les chiens de la meute, est un roman dont l'action se situe au moment des grandes transformations de Paris par Haussmann. Saccard est un promoteur immobilier qui construit sa fortune sur la démolition de quartiers vétustes.*

Paris s'abîmait alors dans un nuage de plâtre. Les temps prédits par Saccard, sur les buttes Montmartre, étaient venus. On taillait la cité à coups de sabre, et il était de toutes les entailles, de toutes les blessures. Il avait des décombres à lui aux quatre coins de la ville. Rue de Rome, il fut mêlé à cette étonnante histoire du trou qu'une compagnie creusa, pour transporter cinq ou six mille mètres cubes de terre et faire croire à des travaux gigantesques, et qu'on dut ensuite reboucher, en rapportant la terre de Saint-Ouen, lorsque la compagnie eut fait faillite. Lui s'en tira la conscience nette, les poches pleines, grâce à son frère Eugène, qui voulut bien intervenir. À Chaillot, il aida à éventrer la butte, à la jeter dans un bas-fond, pour faire passer le boulevard qui va de l'Arc de Triomphe au pont de l'Alma. Du côté de Passy, ce fut lui qui eut l'idée de semer les déblais du Trocadéro sur le plateau, de sorte que la bonne terre se trouve aujourd'hui à deux mètres de profondeur, et que l'herbe elle-même refuse de pousser dans ces gravats. On l'aurait retrouvé sur vingt points à la fois, à tous les endroits où il y avait quelque obstacle insurmontable, un déblai dont on ne savait que faire, un remblai qu'on ne pouvait exécuter, un bon amas de terre et de plâtras où s'impatientait la hâte fébrile des ingénieurs, que lui fouillait de ses ongles, et dans lequel il finissait

toujours par trouver quelque pot-de-vin ou quelque opération de sa façon. Le même jour, il courait des travaux de l'Arc de Triomphe à ceux du boulevard Saint-Michel, des déblais du boulevard Malesherbes aux remblais de Chaillot, traînant avec lui une armée d'ouvriers, d'huissiers, d'actionnaires, de dupes et de fripons.

**Vous répondrez d'abord à la question suivante  
(séries générales) ou aux questions suivantes (séries technologiques) :**

**SÉRIES GÉNÉRALES (4 POINTS)**

- Vous examinerez à travers ces trois extraits de roman les liens qu'entretiennent les personnages avec Paris.

**SÉRIES TECHNOLOGIQUES (6 POINTS)**

- En quoi Paris, lieu maléfique, apparaît aussi comme un milieu bénéfique pour chacun des personnages ?
- Qui voit la scène dans les trois textes, narrateur omniscient ou personnage ? Expliquez et justifiez votre réponse.

**Vous traiterez ensuite l'un de ces sujets (16 points) :**

- **Commentaire** : extrait de *La Curée* de Zola.
- **Dissertation** : dans quelle mesure les lieux de l'action sont-ils déterminants pour caractériser les personnages d'un roman ? Vous réfléchirez à cette question en vous aidant du corpus mis à votre disposition, des œuvres que vous avez lues en classe et de vos lectures personnelles.
- **Écriture d'invention** : Un magazine littéraire consacre un de ses numéros au roman. On vous charge d'y écrire un article sur « un beau personnage ». Il peut être positif, vertueux, saint, ou au contraire malfaisant, pervers, diabolique. En dressant un portrait vigoureux et coloré, vous analyserez, à partir de cet exemple concret, le rôle du personnage et l'art du romancier. Vous pouvez choisir un des trois héros du corpus.